



Canadian
Physiotherapy
Association

Association
canadienne de
physiothérapie

Énoncé de position

Collaboration et pratique interprofessionnelle

L'Association canadienne de physiothérapie (ACP) soutient la pratique interprofessionnelle pour les physiothérapeutes et estime que la collaboration interprofessionnelle est un préalable essentiel à des soins efficaces et efficaces centrés sur la famille. La pratique interprofessionnelle est introduite au programme d'études du niveau de débutant et se poursuit pendant toute la carrière du physiothérapeute. En conséquence, les physiothérapeutes disposent des compétences nécessaires à l'exécution de leur rôle de membres intégrés d'une pratique et d'équipes de soins de santé primaires en collaboration.

HISTORIQUE

Traditionnellement, l'éducation des professionnels de la santé, la planification et la prestation des services de santé se sont concentrées sur les sciences de la santé individuelles en accordant peu sinon pas d'importance à la coordination et à la collaboration. Afin d'augmenter l'accès et d'améliorer les efficacités, la vision pour la prestation future des services de santé doit se concentrer sur les équipes et modèles de santé en collaboration interprofessionnelle, lesquels assureront aux Canadiens un accès à la bonne personne, au bon moment et au bon endroit.¹

Le terme 'interprofessionnel' se rapporte aux « occasions lorsque deux ou plusieurs professions apprennent ensemble, mutuellement et l'une de l'autre afin d'améliorer la collaboration et la qualité des soins (Traduction libre) ». ² Cette collaboration implique que la confiance, le respect et l'égalité sous-tendent la relation professionnelle. La pratique en collaboration est décrite comme un « processus interprofessionnel pour la communication et la prise de décision permettant des connaissances et des compétences distinctes et partagées des fournisseurs de soins dans le but d'exercer une influence synergétique sur les soins prodigués au client ou au patient (Traduction libre) ». ³

Santé Canada considère que cette « pratique en collaboration centrée sur le patient est conçue de manière à promouvoir la participation active de plusieurs disciplines et professions du domaine de la santé. Elle renforce des valeurs et des objectifs axés sur le patient, sa famille et sa communauté, fournit des mécanismes de communication

¹ Conseil canadien de la santé du Canada. Moderniser la gestion de ressources humaines de la santé au Canada : déterminer les domaines où il faut intervenir rapidement, accessible à :

http://www.healthcouncilcanada.ca/fr/index.php?option=com_content&task=view&id=55&Itemid=9. Accédé le 12 octobre 2006.

² Centre for the Advancement of Interprofessional Education. Interprofessional Education, accessible à :

<http://www.caife.org.uk/index.php?&page=define&nav=1>. Accédé le 12 octobre 2006.

³ Way D., Jones L., Busing N. Implementing strategies: Collaboration in Primary Care – Family Doctors & Nurse Practitioners delivering shared care, Ontario College of Family Physicians 2000, accessible à :

<http://www.ocfp.on.ca/english/ocfp/communications/publications/default.asp?s=1>. Accédé le 12 octobre 2006.

continue entre les professionnels de la santé, optimise la participation du personnel aux prises de décisions cliniques (intra et interdisciplinaires) et assure un meilleur respect de l'apport de chacun».4

Il a été observé que la pratique interprofessionnelle en collaboration centrée sur le patient permettait les avantages suivants : « améliorer la santé de la population et les soins offerts aux patients; faciliter l'accès aux soins; améliorer le recrutement et le maintien en poste des professionnels de la santé; assurer une sécurité accrue pour le patient et une meilleure communication entre les professionnels de la santé; utiliser plus efficacement les ressources humaines en santé; et procurer une satisfaction accrue chez les patients et les professionnels de la santé».4

En tant que membre du groupe de direction pour l'initiative de l'Amélioration de la collaboration interdisciplinaire dans les soins de santé primaire (ACIS), l'ACP a travaillé en collaboration avec 10 autres associations de la santé à l'élaboration de Principes et cadre de la collaboration interdisciplinaire dans les soins de santé primaires5. Cette initiative avait pour but « de mettre en place des conditions permettant aux fournisseurs de soins de santé de travailler ensemble de la façon la plus efficace et efficiente afin qu'ils puissent atteindre les meilleurs résultats possibles en matière de santé pour les particuliers et leur famille».5

Les Principes de l'ACIS reflètent les valeurs communes et la collaboration interprofessionnelle efficace et comprend les éléments suivants : l'implication du patient ou client, la démarche de la santé axée sur la population, les meilleurs soins et services possibles, l'accès, la confiance et le respect, et la communication efficace. Parmi les éléments de 'structure' ou de cadre qui doivent aussi être présents, il faut compter les ressources humaines en santé, le financement, la responsabilité, la réglementation, l'information et la technologie des communications, la gestion et le leadership ainsi que la planification et l'évaluation.5

RÔLE DES PHYSIOTHÉRAPEUTES

Les étudiants en physiothérapie devraient toujours être soumis à des expériences interprofessionnelles à leur entrée au niveau de débutant afin de pouvoir établir « une compréhension mutuelle et le respect des apports de chaque discipline».1

Les physiothérapeutes doivent continuer de développer les compétences requises pour une collaboration interprofessionnelle efficace tout au long de leur carrière.

Les physiothérapeutes devraient continuer d'explorer et de saisir les occasions de conclure des partenariats interprofessionnels en collaboration, afin de partager leurs expériences et de servir de mentors aux autres. L'évaluation et le partage des meilleures pratiques au cours de la collaboration interprofessionnelle devraient être continues.

4 Santé Canada. La formation interprofessionnelle pour une pratique en collaboration centrée sur le patient, accessible à : http://www.hc-sc.gc.ca/hcs-sss/hhr-rhs/strateg/interprof/index_f.html. Accédé le 12 octobre 2006

5 Amélioration de la collaboration interdisciplinaire dans les soins de santé primaires. *Principes et cadre de la collaboration interdisciplinaire dans les soins de santé primaires*, accessible à : <http://www.eicp-acis.ca/fr/principles/march/Default.asp/>. Accédé le 12 octobre 2006.

CONCLUSION

L'ACP est engagée à faire progresser la participation des physiothérapeutes et le rôle de la physiothérapie au sein de la pratique en collaboration interprofessionnelle afin d'assurer aux Canadiens l'accès aux services de santé nécessaires.

L'ACP s'efforcera de s'assurer que cet objectif important est réalisé grâce au leadership et à l'exemple, à la représentation et défense aux niveaux des politiques et à l'élaboration de stratégies adéquates de gestion du changement.

Bureau national

Association canadienne de physiothérapie
955, Croissant Green Valley, Suite/bureau 270
Ottawa, ON K2C 3V4
T: 613-564-5454
TF: 1-800-387-8679
F: 613-564-1577
www.physiotherapy.ca